

Mention Complémentaire – Niveau IV *Technicien en Energies Renouvelables* *Option A – Option B*

Formation en alternance



Le titulaire de ce diplôme est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les énergies renouvelables principalement concernées sont le solaire thermique, la bio-masse (notamment le bois énergie), le transfert d'énergie... Les connaissances acquises donnent les capacités pour installer des équipements, raccorder des installations à des réseaux, faire des réglages, mettre en service des installations, présenter le fonctionnement et l'utilisation des installations aux clients, assurer la maintenance préventive et correctrice des installations. Il interviendra dans des entreprises du domaine du génie électrique, du génie climatique, ...

Condition d'admission :

Etre titulaire :
Bac Pro Electrotechnique ou BP IEE pour l'option A
BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire ou Bac Pro TISEC pour l'option B

Public :

Contrat d'apprentissage (moins de 26 ans)
Contrat de professionnalisation
Formation continue

Durée :

1 an – dont 12 semaines au CFA
Soit 420 heures de formation en centre



Formation complémentaire au CFA Bâtiment Tulle :
Au CFA Bâtiment Limoges :
Autres formations complémentaires :

Contenu de la formation :

► Enseignement général :

Mathématiques
Sciences appliquées au métier
Expression Française - Communication

► Enseignement professionnel :

Lectures de plans et dossiers techniques
Conception et dimensionnement d'installations thermiques ou aérauliques (conditionnement d'air, climatisation, ventilation,...)
Planification des activités de réalisation et de maintenance
Mise en service et optimisation des installations
Entretien et exploitation des installations du génie énergétique et fluide
Assistance technique et maintenance des systèmes

